

MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE
ET COUVERTURE DE LA COUR
COMMUNE DE CASTILLON DU GARD

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MAITRE D'OEUVRE:

M. Jacques COLLAVIZZA - Architecte DPGL
6 Impasse des Aires - 30.210 CASTILLON DU GARD

ECONOMISTE:

M. Cédric RAGUES - ETCO
18 Rue de la Viticulture - 34 440 COLOMBIERS

MAITRE D'OUVRAGE:

Commune de CASTILLON DU GARD

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA CONSULTATION	3
2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
2.1. ETENDUE DE LA CONSULTATION :	3
2.2. DECOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS :	3
2.3. COMPLEMENTS A APPORTER AU CCTP :	3
2.4. VARIANTES:	3
2.5. DELAIS D'EXECUTION:	3
2.6. MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION :	4
2.7. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :	4
2.8. PROPRIETE INTELLECTUELLES DU PROJET:	4
2.9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :	4
3. PRESENTATION DES OFFRES	4
3.1. COMMANDE DU DOSSIER :	4
3.2. REMISE DES OFFRES :	4
3.3. CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :	5
3.4. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES:	5
3.4.1. SELECTION DES CANDIDATURES:	5
3.4.2. JUGEMENT DES OFFRES:	6
3.4.3. NEGOCIATION:	6
4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	6
5. VISITE DES LIEUX.....	6

1. OBJET DE LA CONSULTATION

- Le présent appel d'offres public concerne:

Mise en accessibilité de la Mairie et couverture de la cour sur la commune de Castillon du Gard.

2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Etendue de la consultation :

- La présente consultation est ouverte en corps d'état séparés avec possibilité de groupement d'entreprises, et est lancé avec variantes et options. Il est à prix global et forfaitaire.

2.2. Décomposition en tranches et en lots :

- Une décomposition en tranches n'est pas prévue
- La présente consultation est décomposée en 8 Lots:
 - Lot 01 Démolition – Gros Œuvre - VRD
 - Lot 02 Etanchéité
 - Lot 03 Menuiseries bois
 - Lot 04 Cloisons
 - Lot 05 Carrelages - Faïences
 - Lot 06 Plomberie - Sanitaires - Climatisation
 - Lot 07 Electricité – Courants forts/faibles
 - Lot 08 Peintures

2.3. Compléments à apporter au CCTP :

- Les candidats n'ont pas à apporter de compléments au Cahier des Clauses Techniques Particulières

2.4. Variantes:

- Les entreprises pourront proposer des variantes mais devront **obligatoirement** répondre sur les prestations de bases prévues au CCTP. Dans le cas de manquement, l'offre pourra être considérée comme nulle et non conforme

2.5. Délais d'exécution:

- Le délai d'exécution fixé dans le cadre de l'acte d'engagement est de **4 Mois (dont 1 mois de préparation)**, y compris les périodes légales de congés payés et intempéries, il ne peut en aucun cas être changé.
- Il démarrera à partir de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.
- Début prévisionnel des travaux : **Début Juin 2018**
- Livraison des travaux : **Fin Septembre 2018**

2.6. Modification de détail au dossier de consultation :

- Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard **dix jours** avant la limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.
- Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.7. Délai de validité des offres :

- Le délai de validité des offres est fixé à **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

2.8. Propriété intellectuelles du projet:

- Le projet appartient à ses auteurs.

2.9. Délai de validité des offres :

- Le délai de validité des offres est fixé à **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

3. PRESENTATION DES OFFRES

3.1. Commande du dossier :

- Conformément à l'avis de publication, le dossier de consultation des entreprises peut être commandé et retiré chez :

**Mairie de Castillon du Gard
Place du 8 mai 1945
30210 CASTILLON DU GARD
Tél : 04.66.37.12.74
De 8h30 à 11h du lundi au vendredi**

- Le dossier est gratuit

3.2. Remise des offres :

- Les offres sont à remettre à l'adresse suivante

**MAIRIE DE CASTILLON DU GARD
Place du 8 Mai 1945
30210 CASTILLON DU GARD**

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: Le Mardi 24 Avril 2018 à 11h00

3.3. Condition d'envoi et de remise des offres :

- Les offres seront présentées dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante:

<p><u>Offre pour la mise en accessibilité de la Mairie de Castillon du Gard</u> <u>et couverture de la cour</u></p> <p><u>Entreprise:</u> <u>Lot n°</u></p> <p><u>Ne pas ouvrir - Consultation</u></p> <p>MAIRIE DE CASTILLON DU GARD Place du 8 Mai 1945 30 210 CASTILLON DU GARD</p>
--

- Ce pli sera remis en main propre contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec accusé de réception postal. Le pli devra parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiqué au poste 3.2.
- Les offres remise après la date et heure limite ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

L'offre devra contenir obligatoirement les pièces suivantes:

- Documents administratifs
 - La déclaration du candidat (Imprimé DC2) dûment complétée, datée et signée
 - Les attestations de paiements aux différents organismes sociaux : URSSAF, Caisse des Congés Payés ou imprimé NOTI 2 signé par le Trésorier Payeur
 - L'attestation fiscale ou imprimé NOTI 2 signé par le Trésorier Payeur
 - Les attestations d'assurances Civiles et Décennales en cours de validité
 - Déclarations relatives au travail dissimulé et lutte contre le travail illégal
 - Un justificatif d'immatriculation de l'entreprise
- Offre de prix
 - L'acte d'engagement complété, daté et signé
 - Le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire complété. En cas de discordance entre l'acte d'engagement et le DPGF, la valeur prise en compte est celle indiqué sur l'acte d'engagement
 - Les documents composant le dossier de consultation (Plans, CCAP, CCTP, Planning, etc...) tamponnés et signés ou attestation acceptant sans réserves l'ensemble des documents composant le DCE
- Le mémoire technique du candidat

3.4. Sélection des candidatures et jugement des offres:

3.4.1. Sélection des candidatures:

- Les critères relatifs à la sélection des candidatures sont liés aux capacité de l'entreprise:
 - Capacités professionnelles
 - Capacités techniques
 - Capacités financières
- Dans le cas de documents obligatoires (indiqué précédemment à l'article 3.3.) qui ne seraient pas joints avec l'offre de l'entreprise, la candidature sera éliminé

3.4.2. Jugement des offres:

- Les critères de jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:
 - Prix des prestations: 50%
 - Valeur technique des prestations: 50% décomposé de la sorte:
 - Méthodologie de réalisation: 20%
 - Personnel affecté au chantier: 15%
 - Délais de réalisation: 10%
 - Gestion des déchets et nettoyage du chantier: 5%

3.4.3. Négociation

- La présente consultation est ouverte à la négociation

4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande à :

Renseignements architecturaux :

M. Jacques COLLAVIZZA
6 Impasse des Aires
30 210 CASTILLON DU GARD
Tél : 04.66.37.04.28

Renseignements administratifs et techniques :

Economiste :

ETCO : Mr Cédric RAGUES
18 rue de la Viticulture
34 440 COLOMBIERS
Tél : 06.09.27.71.68

5. VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux où doivent avoir lieu les travaux et un examen des accès au terrain, bâtiments et ouvrages existants concernés étant **recommandée** avant étude et chiffrage du projet.